

FICHE PROGRAMME

Équipier de Seconde Intervention (ESI)

Constituer une équipe capable de relayer les EPI avec les RIA et de contenir un sinistre plus développé jusqu'à l'arrivée des pompiers.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	2 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	EPI formation suivie	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Situer le rôle de l'ESI dans l'organisation de la sécurité du site
- 2 Reconnaître les locaux, les risques et les moyens d'intervention
- 3 Mettre en œuvre un robinet d'incendie armé (RIA) en binôme
- 4 Appliquer les techniques d'extinction adaptées à un feu développé
- 5 Progresser en sécurité en milieu enfumé
- 6 Coordonner l'intervention et accueillir les sapeurs-pompiers

Public concerné

Équipiers désignés pour la seconde intervention sur des sites à risques spécifiques : industrie, entrepôts, ERP de grande taille. Profils techniques (maintenance, sécurité) ayant déjà suivi la formation EPI.

Prérequis : Avoir suivi la formation Équipier de Première Intervention (EPI).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4227-28 (combattre rapidement tout début d'incendie)
- Code du travail, art. L4141-2 (formation pratique et appropriée à la sécurité)
- Règle APSAD R6 (CNPP) : équipes de seconde intervention, entraînement annuel
- Règle APSAD R5 (CNPP) : robinets d'incendie armés
- Code du travail, art. R4227-37 à R4227-39 (consigne incendie, exercices semestriels)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre aux attentes

Code du travail et référentiel APSAD R6 : des équipiers entraînés au maniement de tous les moyens du site.

Protéger vos équipes

Des interventions en binôme, avec des règles de sécurité strictes, limitent la prise de risque.

Préserver l'outil de travail

Contenir un sinistre développé, c'est limiter les dégâts et accélérer la reprise d'activité.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

99 %

de stagiaires satisfaits

Programme détaillé

Une journée orientée pratique : rappels théoriques, manœuvres de RIA en binôme, exercices sur feux réels et progression en milieu enfumé.

01 Rôle et organisation de l'ESI

- Missions de l'ESI en relais des EPI, place dans l'organisation du site
- Reconnaissance des locaux, des risques et des moyens
- Règles de sécurité de l'intervenant, travail en binôme

03 Techniques d'intervention

- Attaque d'un feu développé, protection des personnes et des biens
- Progression et reconnaissance en milieu enfumé
- Coordination, compte rendu et accueil des sapeurs-pompiers

02 Moyens d'extinction

- Rappels : théorie du feu, classes de feu, extincteurs
- Robinets d'incendie armés : composition, établissement, jets
- Couvertures anti-feu et autres moyens spécifiques du site

04 Mises en situation

- Exercices sur feux réels en binôme
- Exercices d'enfumage (fumée froide)
- Scénario d'intervention complet et débriefing

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : majorité de pratique
- RIA du site ou RIA de formation
- Générateur de flammes et extincteurs de formation
- Générateur de fumée froide pour les exercices d'enfumage
- Travail en binôme et en équipe

ÉVALUATION

- Évaluation formative lors des mises en situation
- Évaluation pratique sur scénario d'intervention
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation individuelle de formation d'Équipier de Seconde Intervention.

INTERVENANTS

Formateurs spécialistes incendie issus du terrain : anciens cadres des sapeurs-pompiers de Paris, pompiers spécialisés dans la maîtrise du feu.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	Entraînement pratique au moins annuel recommandé (règle APSAD R6)
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr